

**Structuration régionale des acteurs de la rénovation
énergétique pour la maison individuelle
dans le cadre du projet ELENA
Dispositif d'accompagnement
« chèque éco-énergie »**

Etat d'avancement au 1^{er} juillet 2016



Sommaire :

- P 1 Le contexte régional
- P 1 Le dispositif chèque éco-énergie
- P 3 Les résultats au 30 juin 2016
- P 4 La structuration régionale et ELENA
- P 5 Le pôle audit et conseil
- P 8 Le pôle travaux
- P 12 Le pôle financement
- P 13 Les autres partenaires
- P 15 Cartographie

LE CONTEXTE REGIONAL

La Région Basse-Normandie, engagée depuis 2006 dans son programme Défi'NeRgie a mis en œuvre de nombreuses mesures incitatives pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Elle a signé en 2014 avec l'Etat, l'ANAH, l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable un **accord-cadre « PBDR/PREH »** (Plan Bâtiment Durable Régional / Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat) destiné à accélérer la rénovation énergétique des logements, avec **un objectif de 40 000 logements rénovés entre 2014 et 2020** et de 10 000 rénovations annuelles à compter de 2020 dont 30 % au niveau BBC.

L'ensemble des dispositifs concernant le logement est rassemblé dans la politique « **Habitat Solidaire et Durable** ».

En matière de logement social,

Le dispositif du Fonds régional pour l'éco-habitat social (FORES) permet de soutenir prioritairement la construction de logements sociaux très économes (labels Effinergie+ / BBC+) et la rénovation de logements sociaux répondant au niveau d'exigence BBC rénovation Effinergie.

→ Près de 3 000 logements ont été aidés depuis 2008, pour un montant de subvention régionale de 12 M€.

Cette intervention de la Région est complétée sur le volet rénovation par les fonds FEDER. La Caisse des Dépôts est également sollicitée sur ces dossiers car elle a mis en place des prêts spécifiques pour faciliter l'atteinte de performances énergétiques lors de la réhabilitation des logements sociaux.

Pour la période 2014 / 2020 il s'agit pour les bailleurs d'intervenir en rénovation sur plus de 10 000 logements dont 5 000 atteindront le niveau BBC en bénéficiant des aides de la région et du FEDER.

Pour le tertiaire

L'ADEME en partenariat avec la région s'est également investie avec la mise en place d'un appel à projet Défi'BAT qui a permis de valoriser des opérations de construction ou de rénovation exemplaires.

En matière de maisons individuelles :

La maison individuelle représente 66 % du parc de logements en Normandie, la Région encourage les particuliers à rénover leur logement de manière performante grâce aux **chèques éco-énergie**.

Dès 2009 la Région a mis en place le premier dispositif chèque éco-énergie pour accompagner les bas-normands vers plus d'efficacité énergétique avec plus de 8 000 chèques émis entre 2009 et 2011.

Fin 2011 la Région a constaté que les professionnels proposaient bien des constructions neuves labellisées basse consommation mais qu'en rénovation aucune offre n'était au rendez-vous alors même que des particuliers étaient en demande. Aussi, à partir de 2012, la Région a mis en place l'appellation « Rénovateur BBC Basse-Normandie ». Cette appellation permet à tout professionnel, compétent pour accompagner un particulier sur une rénovation globale, d'être identifié.

→ Ainsi fin 2015, près de 50 rénovateurs BBC étaient conventionnés avec la Région.

LE DISPOSITIF CHEQUE ECO-ENERGIE

Un nouveau dispositif chèque éco-énergie a été mis en place en 2014 pour engager, en s'appuyant sur les premiers rénovateurs et auditeurs, la massification de la rénovation énergétique des maisons individuelles de la région.

Ce dispositif compte désormais 5 chèques :

Un chèque « Audit et scénario » de 800 €, qui permet au particulier de faire réaliser un audit énergétique de son habitation.

L'auditeur, conventionné par la Région, propose au particulier un diagnostic complet de son logement et plusieurs scénarios allant jusqu'au BBC rénovation.

Un chèque « Travaux niveau 1 » de 500 €, qui contribue au financement de travaux de rénovation BBC compatibles pour une baisse de 40 % des consommations énergétiques.

Un chèque « Travaux niveau 2 » de 1 700 €, qui contribue au financement de travaux de rénovation BBC compatibles pour une baisse de 60 % des consommations énergétiques.

Un chèque « Rénovation BBC » de 9 200 €, qui contribue au financement de travaux de niveau BBC rénovation. Les travaux doivent être effectués par un rénovateur BBC conventionné par la Région, qui accompagne le particulier tout au long de son chantier.

Un chèque « Poêle à bois » de 500 €, qui contribue au financement de l'installation d'un poêle à bois efficace par un installateur conventionné par la Région.

Ce dispositif d'aide permet aux conseillers « Habitat Solidaire et Durable » (HSD) d'être présents dans la plupart des projets de rénovation et d'inciter les particuliers à les regarder plus globalement.

Les bénéficiaires :

Pour le chèque audit : il concerne les maisons individuelles, de plus de 15 ans, énergivores.

Pour les chèques travaux :

- les propriétaires occupants d'une maison individuelle de plus de 15 ans énergivore, porteurs d'un projet de rénovation, sous réserve que le revenu fiscal de référence du ménage ne dépasse pas 2 fois le plafond de ressources « ménages modestes »
- les propriétaires bailleurs privés d'une maison individuelle de plus de 15 ans énergivore, qui s'engagent dans un conventionnement à loyer social ou très social avec l'ANAH

Pour le chèque poêle à bois : il concerne les maisons individuelles de plus de 2 ans, sous réserve que le revenu fiscal de

référence du ménage ne dépasse pas le plafond de ressources « ménages modestes ».



Les objectifs du dispositif chèque éco-énergie :

- **3 000 chèques** entre 2014 et 2016
- Un dispositif **dématérialisé**
- La mise en place d'un **audit facilitateur** pour la prise de décision
- La réalisation de **travaux BBC compatible**
- Le conventionnement avec de nouvelles entreprises pour **doubler le nombre de rénovateurs BBC de 30 à 60**
- Une offre de rénovation énergétique de l'habitat **la plus simple et la plus intégrée possible**

En dehors du dispositif chèque éco-énergie, il existe une instruction de dossier « papier » :

- pour des projets de rénovation globale BBC de logements utilisant des matériaux bio-sourcés (notamment locaux)
- pour les propriétaires bailleurs privés qui souhaitent, dans la limite de 5 logements en collectif de plus de 15 ans, rénover en BBC dans le cadre d'un conventionnement ANAH très social situé en cœur de ville ou cœur de bourg (zone C)
- pour les collectivités locales, via le bail à réhabilitation, qui souhaitent rénover en BBC des bâtiments de plus de 15 ans loués en social et/ou très social situés dans une ville ou un bourg équipé de services et de commerces de proximité

LES RESULTATS AU 30 JUIN 2016

Du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016 :

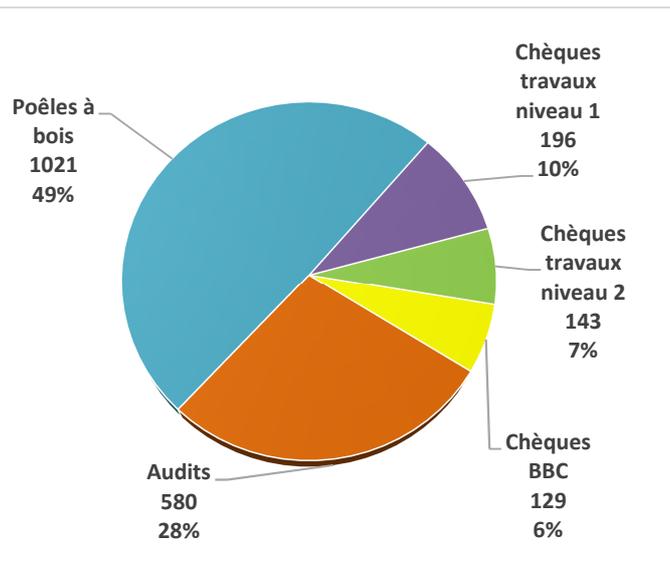
3250 dossiers ont été enregistrés sur la plate-forme numérique

1583 chèques ont été envoyés aux particuliers pour un montant de **2 414 900 €** :

- 580 audits
- 196 chèques travaux niveau I
- 143 chèques travaux niveau II
- 129 chèques travaux BBC
- 1021 poêles à bois

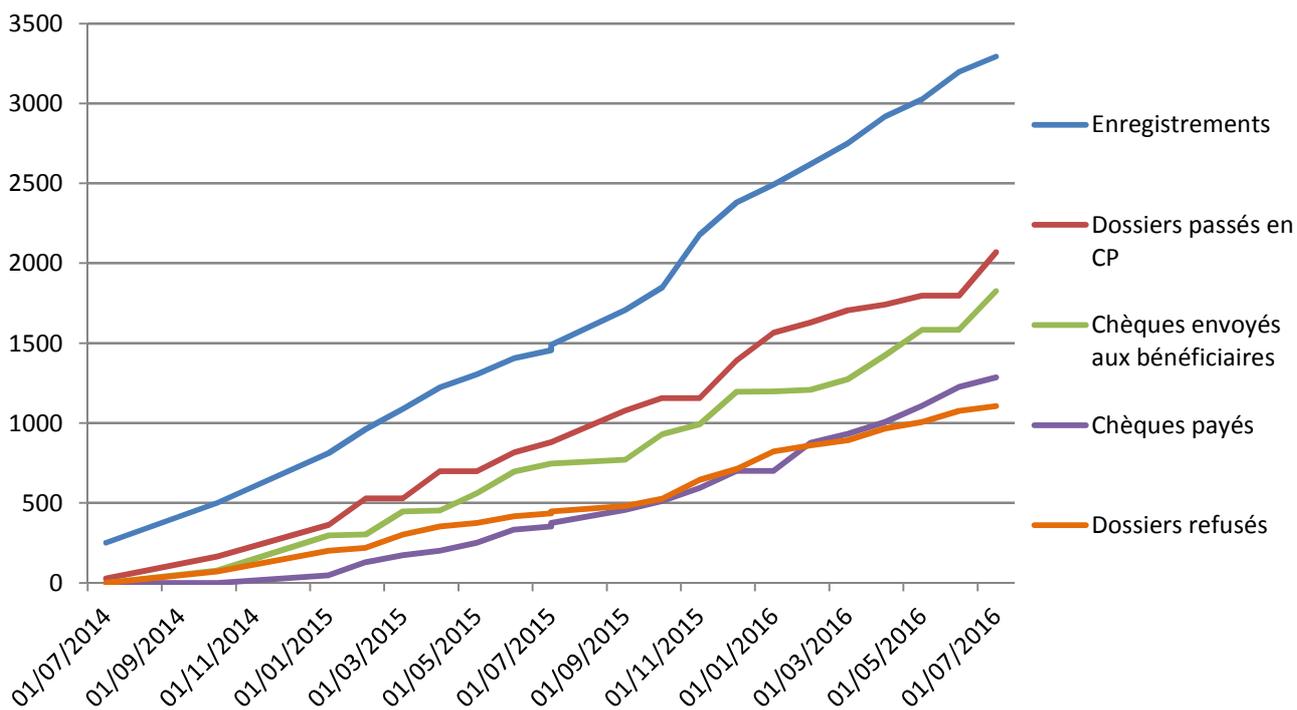
2069 dossiers sont passés en commission permanente

La mise en service du site extranet s'est faite dans un premier temps avec la gestion des dossiers « audit » et « poêle à bois ». L'attribution des chèques BBC n'a été effective que début 2015.



Répartition des chèques éco-énergie du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016

Evolution du nombre de Chèques éco-énergie



LA STRUCTURATION REGIONALE ET LE PROGRAMME ELENA

Au-delà des aides directes aux projets et dans le cadre du Plan Bâtiment Durable Régional, la Région renforce sa mobilisation des acteurs du territoire, concernés par l'enjeu de la massification de la rénovation énergétique des logements.

C'est l'objectif de l'engagement de la Région, en coopération avec le Conseil départemental de la Manche et la Banque Populaire de l'Ouest, dans le programme ELENA (European Local Energy Assistance) de la Commission Européenne.

Lancé le 23 avril 2015, il a pour objectif de parfaire la structuration des acteurs de la rénovation énergétique concernant la maison individuelle et de lui trouver un portage juridique.

Quel que soit le point d'entrée du particulier - conseiller, auditeur, banquier ou entreprise de rénovation - il s'agit pour lui de recevoir des informations cohérentes et convergentes.

C'est dans cet esprit qu'a été mise en place la structuration des acteurs des trois pôles de compétences concernant :

- le conseil et l'audit énergétique
- les travaux
- le financement

Chacun de ces pôles doit répondre à des attentes différentes :

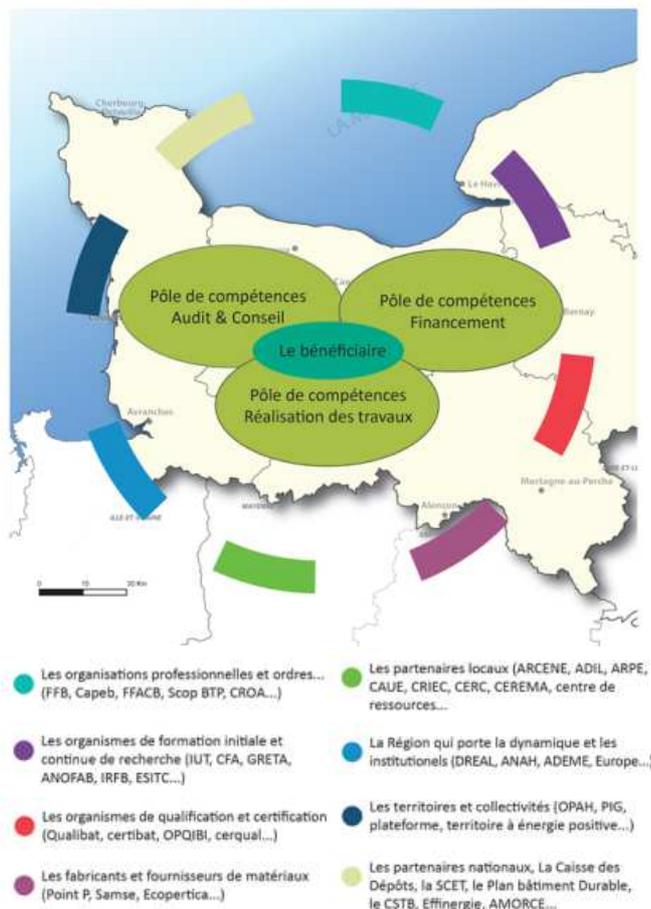
Pour les conseillers et auditeurs, il s'agit avec le particulier de bien identifier les travaux à réaliser pour embarquer la performance.

Pour le rénovateur, il s'agit d'être l'interlocuteur privilégié du particulier pour la réalisation des travaux.

Pour le banquier, l'objectif est d'apporter un financement adapté au projet de rénovation (rénovation extension ou acquisition rénovation) en intégrant les différentes possibilités d'aide.

Les objectifs du programme ELENA :

- Structurer juridiquement l'organisation des acteurs en assurant une coordination régionale
- Réaliser 600 dossiers de rénovation dont 30 % en BBC pour 24 M€ de travaux avant fin 2017
- Bénéficier d'une aide européenne de 865 000 €



LE POLE AUDIT ET CONSEIL

Ce pôle est constitué d'auditeurs et de conseillers.

Les auditeurs

Les auditeurs sont des bureaux d'étude thermique, indépendants, en capacité de réaliser des audits des habitations conformément au cahier des charges défini par la Région.

Ils font l'objet d'un conventionnement, suite à l'analyse en commission de leur dossier administratif et d'un rapport type d'audit énergétique d'une maison individuelle.

Leur rôle est complémentaire à celui des conseillers afin de constater exhaustivement et sur site, de l'état des habitations tant au niveau des bâtis que des équipements énergétiques. Le but est d'orienter et de conseiller le particulier vers des programmes évolutifs de rénovation efficace des logements.

Ces scénarios de rénovation sont déclinés en trois grandes orientations liées aux travaux envisageables et subventionnables, à savoir : le chèque travaux niveau 1 permettant de réduire de près de 40 % les consommations du particulier, le second, chèque travaux niveau 2 (60 % d'économie d'énergie) et le dernier et le plus performant actuellement le niveau BBC rénovation.

Le rôle des auditeurs est également d'accompagner efficacement le particulier dans ses démarches auprès des autres pôles présents, ceci à travers un suivi tout au long du chantier de rénovation afin d'apporter qualité, fiabilité et résultat au maître d'ouvrage destinataire de l'aide BBC rénovation.

Les conseillers HSD

Pour assurer le financement des conseillers dans le cadre du dispositif « Habitat Solidaire et Durable », trois appels à candidatures ont été lancés par la Région entre 2012 et 2015.

Ces appels à candidature visent à soutenir les projets de structures (espaces info énergie et opérateurs de l'amélioration de l'habitat) qui apportent des conseils gratuits et indépendants aux particuliers dans le domaine de l'énergie et du logement.

Leurs missions :

- informer et conseiller de manière gratuite et indépendante les particuliers sur la rénovation thermique de leur logement (aspects techniques et financiers)
- instruire les dossiers d'aide envoyés à la Région dans le cadre du dispositif chèque éco-énergie
- assurer jusqu'à fin 2016 une couverture complète sur l'ensemble du territoire « bas-normand »
- être acteur de la structuration régionale en assurant une représentation pour le pôle audit et conseil
- travailler en réseau avec les autres acteurs de la rénovation thermique (auditeurs, rénovateurs et financeurs)
- participer à la sensibilisation du grand public sur la thématique de l'efficacité énergétique (élaboration d'outils pédagogiques, animations...)

Leur financement :

Les 30 conseillers HSD sont financés par l'ADEME, l'ANAH, les collectivités, la Région. Sur le deuxième semestre 2015 et l'année 2016 les fonds européens interviennent dans le cadre du programme ELENA à hauteur de 270 000 € et la Région intervient en complément à hauteur de 310 000 €.

Les 7 structures HSD :

- Biomasse Normandie
- CDHAT
- CIER
- GRAPE
- INHARI
- Les 7 Vents
- SOLIHA/ARIM



Bilan 2012-1^{er} sem 2016 :

17 auditeurs conventionnés
(constitution d'un **Club des Auditeurs Normands** fin 2015)

Présentation du dispositif par les conseillers HSD dans plus de **1 000 manifestations en région**

45 000 personnes conseillées et **3200 suivies** par les conseillers HSD

580 particuliers ont bénéficié du « chèque audit » pour un engagement de 464 000€ de la Région

300 dossiers ont bénéficié à la fois d'une aide de l'ANAH et d'une aide *Chèque éco-énergie* de la Région

→ Dispositifs complémentaires

1 300 familles accompagnées dans une démarche de rénovation globale

33 projets mis en valeur sur l'observatoire BBC national

Témoignage des représentants de la partie Conseil

Le pôle Audit et Conseil est actuellement en cours de structuration dans l'objectif d'accompagner au mieux les particuliers dans leur projet de rénovation. L'auditeur et le conseiller ont un rôle d'information, mais également de facilitateur de projet car à l'issue d'une phase d'étude, ils orientent le particulier vers les bons interlocuteurs tant sur le plan technique (rénovateurs) que financiers (banques et autres organismes financiers). En étant à l'interface des différents acteurs (maître d'ouvrage, rénovateurs, financeurs), les conseillers et les auditeurs font en sorte d'améliorer les pratiques et de fluidifier les relations entre les intervenants pour le bénéfice du particulier.

L'année 2015 a permis d'identifier des représentants du pôle Conseil et a vu parallèlement la création d'une association regroupant les acteurs du pôle Audit. En 2016, le pôle Audit et Conseil va continuer de se structurer afin d'affirmer le rôle de ses acteurs dans les projets de rénovation aboutis.

Dans une période où les aides financières, notamment le Crédit d'impôt, deviennent très compliquées à mobiliser, une rigueur accrue est nécessaire afin de diffuser une information juste et fiable tant auprès des particuliers, qu'auprès des professionnels sur qui les exigences administratives sont de plus en plus importantes. Le pôle Conseil est ici pleinement dans son rôle de facilitateur pour accompagner le particulier dans ses différentes démarches et l'assurer que son dossier répond bien aux exigences techniques et administratives.

Le pôle Conseil est également initiateur de projets, car il constitue souvent le premier contact d'un particulier souhaitant s'engager dans des travaux d'économie d'énergie (pour mémoire environ 30 000 contacts ces deux dernières années). Une très bonne connaissance des différentes parties prenantes d'un projet de rénovation, et de leurs problématiques est donc indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble. C'est donc dans cet objectif que la représentation du pôle Audit et Conseil va progresser dans le courant de l'année 2016.

L'avis des Experts Indépendants en Rénovation Energétique globale en NOrmandie (EIRENO)

La réflexion s'est amorcée en juillet 2014, à travers la mise en place du chèque éco-énergie Audit et la volonté de la région bas-normande à vouloir développer des programmes de rénovations globales, efficaces, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la rénovation énergétique (rénovateur, auditeur, conseiller, banquier).

Notre jeune profession d'auditeur énergétique, s'est vue offrir l'opportunité d'une reconnaissance de notre savoir-faire au niveau régional. Nous avons intégré un esprit de collaboration et d'analyse globale qui nous permettent aujourd'hui de répondre efficacement aux besoins des maîtres d'ouvrages et des entreprises qui mettent en œuvre des solutions de rénovation énergétique performante.

Les auditeurs ont réalisé et accompagné près de 400 audits qui ont permis à de nombreux particuliers d'orienter leur décision vers des rénovations exemplaires. Ces opérations d'audit ont abouti à près de 300 rénovations réalisées, soit un taux de transformation de 75 %, dépassant toute notre espérance, et démontrant la nécessité de développer ce type de dispositif global auprès des porteurs de projet.

De plus, la future structuration européenne du programme « ELENA », nous a permis de comprendre l'intérêt porté à la réflexion commune. C'est pour cela que nous avons décidé de collaborer et de nous regrouper, nous les bureaux d'étude et les contrôleurs, sous une entité commune : **EIRENO**

Cette association a pour objet la promotion d'activités d'audit et de contrôle des bâtiments : d'une part auprès des maîtres d'ouvrage, des professionnels de la rénovation et de tout porteur de projet, en révélant les compétences de nos adhérents et leurs méthodes de travail ; d'autre part auprès des instances décisionnaires pour contribuer à la généralisation des bonnes pratiques.

Le but de l'Association est de valoriser et d'améliorer des méthodes de travail visant à l'efficacité énergétique des bâtiments, à en mesurer la performance et à en contrôler la conformité. Ces méthodes de travail permettent d'apprécier de façon globale une situation existante et les façons de l'améliorer sans créer de désordre.

Fort de leur expérience reconnue, les membres de cette association des Experts Indépendants en Rénovation Energétique globale en NOrmandie montrent aussi leur volonté de favoriser les passerelles avec les autres pôles du dispositif par des actions de formation et d'échange. En effet, les expériences des différents pôles doivent être partagées afin de garantir au maître d'ouvrage les solutions les meilleures, adaptées à son projet, et une qualité de réalisation qui lui permettront d'atteindre les objectifs quantifiés.

Grâce à cette orientation régionale, nos PME locales souhaitent s'engager et œuvrer pour l'amélioration globale des bonnes pratiques et s'inscrivent parfaitement dans les évolutions futures de la rénovation énergétique de qualité du patrimoine normand.



Objectifs 2016 :

- **Poursuivre le travail d'accompagnement** engagé avec les particuliers
- Mettre en place une **organisation** permettant aux acteurs du pôle « Audit et Conseil » d'être **représenté**
- **Favoriser la rénovation globale voir BBC** en s'appuyant sur les deux autres pôles de compétence

LE POLE TRAVAUX

Le partenariat avec les organisations professionnelles

En décembre 2011, une convention partenariale a été signée entre la Région et la Fédération Française du Bâtiment Basse-Normandie, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Basse-Normandie, la Fédération Ouest des SCOP BTP et le Conseil régional de l'Ordre des Architectes de Basse-Normandie.

La Région s'est ainsi engagée à associer les organisations et ordres professionnels au suivi de son dispositif « **Rénovateurs BBC** » et en particulier aux actions liées à :

- l'information des professionnels sur la mise en place de ce dispositif et plus largement sur la politique régionale « pour un Habitat Solidaire et Durable »
- la mobilisation, la formation, et le suivi des professionnels
- l'audit des professionnels souhaitant être conventionnés et identifiés comme « Rénovateurs BBC »
- le suivi des projets de rénovation BBC, la capitalisation et la valorisation des expériences

Il faut noter le travail de qualité réalisé par la Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment (FFACB) pour accompagner leurs entreprises vers la rénovation globale de qualité.

L'accompagnement par le cabinet Pouget

Le cabinet Pouget Consultants a été retenu dans le cadre d'un marché lancé par la Région pour :

- contrôler les études réalisées par les auditeurs
- accompagner et suivre les nouvelles entreprises devenues « Rénovateur BBC » sur leurs premiers chantiers, les informer des résultats
- assister la Région dans la valorisation des réalisations

Cette mission comprend :

- la vérification du projet à la phase conception et en fin de chantier
- une visite sur site du chantier (non systématique) et la réalisation, suite à la visite, d'un article expliquant un aspect technique spécifique lié à la rénovation

Pour mieux accompagner les rénovateurs, Pouget Consultants rédige des fiches thématiques disponibles sur la plate-forme numérique chèque éco-énergie.

Une des fiches dédiée au principe du Rénovateur BBC attire notamment l'attention sur les points de vigilance à avoir en fonction du statut juridique de l'entreprise.

La valorisation des rénovations BBC sur l'observatoire national BBC Effinergie

L'Observatoire BBC Effinergie a pour objectif de promouvoir les projets BBC dans toute la France. Il est principalement destiné aux particuliers et aux bailleurs sociaux qui veulent se lancer dans une construction neuve BBC ou dans une rénovation BBC.

Il est aussi destiné aux professionnels du bâtiment à la fois pour valoriser leurs projets mais aussi pour les inciter à s'engager dans des réalisations BBC.

Pour la Région, l'objectif est de faire valoir la dynamique régionale afin de montrer l'engagement de tous les acteurs dans la construction ou la rénovation de qualité et efficace sur le plan énergétique.

Un portail bas-normand a été réalisé en 2015 et a été étendu à la Normandie en 2016 : www.observatoirebbc.org/site/basse-normandie

L'Association Régionale pour la Construction Environnementale en NormandiE (ARCENE)

La communication envers les professionnels est un élément important pour la réussite du projet.

Le centre de ressources ARCENE accompagne les professionnels qui souhaitent avoir accès aux nouveaux marchés de la rénovation énergétique. Il intervient auprès des architectes, des maîtres d'œuvre, des entreprises et des artisans pour que ceux-ci se positionnent comme rénovateurs BBC.

Afin d'avoir une représentation plus forte du pôle travaux, ARCENE a travaillé en 2015 avec les premiers rénovateurs BBC de la région à la constitution du **Club Normand des Rénovateurs BBC**. L'association s'est donnée pour objectif de valoriser cette appellation, d'accompagner les nouveaux rénovateurs dans la compréhension de la structuration régionale et de pouvoir avoir une représentation dans les différentes instances (réunions locales, régionales ou nationales).

Le travail engagé avec les assureurs

La Région a constaté la difficulté rencontrée par les rénovateurs pour obtenir une assurance coordination, indispensable dans le cadre du dispositif « Rénovateurs BBC ».

Elle a donc sollicité la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) et le plan Bâtiment durable sur ce sujet qui reste complexe.

La Société Mutuelle Assurances Bâtiment et Travaux Publics Basse-Normandie (SMABTP) et Generali, partenaires du dispositif, proposent des offres adaptées.

Désormais ARCENE travaille à l'élaboration d'une police d'assurance dédiée aux rénovateurs BBC.

Une autre difficulté concerne les règles professionnelles et les Documents Techniques Unifiés (DTU) mal adaptées aux besoins de la rénovation BBC.

Ces documents sont nécessaires pour la bonne exécution des travaux mais aussi pour permettre une couverture d'assurance en cas de sinistre. Ce nouveau chantier devrait s'inscrire dans le cadre du projet PACTE Normand.

L'essor des entreprises RGE

Les différents dispositifs de la Région ont permis aux professionnels, dès 2008 avec le premier chèque éco-énergie, d'être sensibilisés à la démarche de qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).

Entre 2009 et 2011, 800 conventions entre la Région et les entreprises du bâtiment ont permis de mettre en dynamique les professionnels du secteur.



Etat d'avancement au 1^{er} juillet 2016 :

64 Rénovateurs BBC

80 dossiers de rénovation BBC suivis par Pouget Consultants

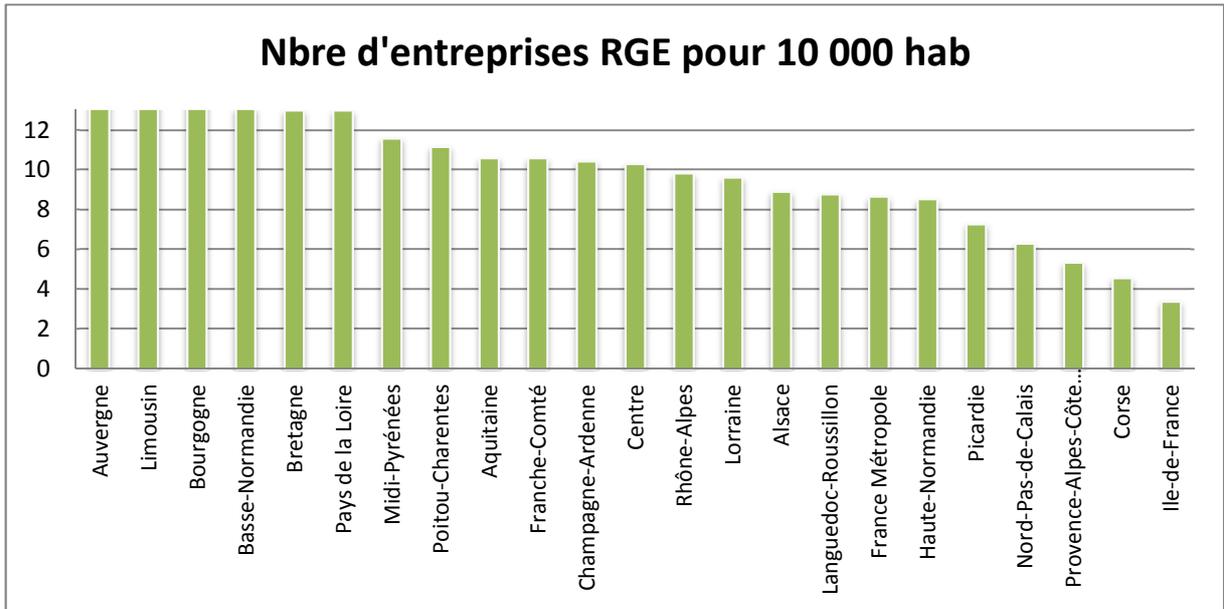
3 493 entreprises RGE (chiffres au 1^{er} juin)

Interventions dans les 3 CFA en région

Déploiement d'outils adaptés pour réaliser des rénovations de qualité (Easy H2O, Easy énergie, Suritec S 1000 ...)

Objectif 2016 :

La montée en compétence des professionnels du bâtiment sur le sujet de l'efficacité énergétique

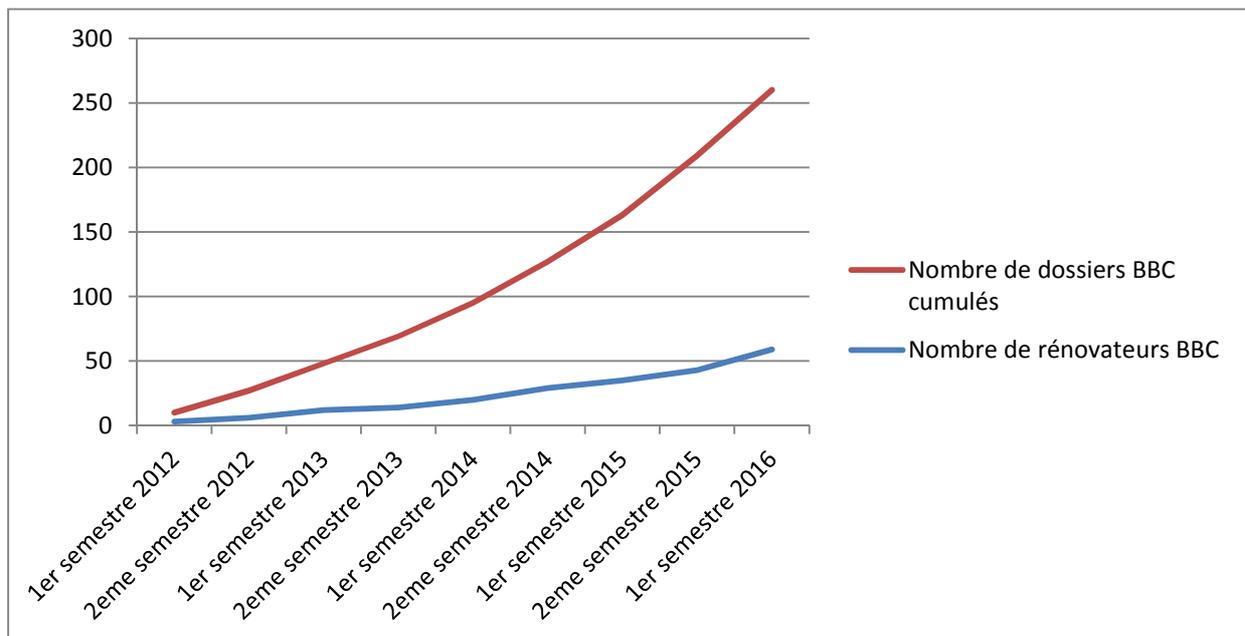


Chiffres au 1er décembre 2015 - Sources INSEE et base RGE du site internet renovation-info-service.gouv.fr

La corrélation entre le nombre de rénovateurs BBC et le nombre de chantiers BBC en Basse-Normandie

Les rénovateurs BBC sont en compétence pour définir et chiffrer les travaux de rénovation en tenant compte des études réalisées par les auditeurs.

Ils réalisent les travaux, le suivi de chantier et la coordination afin de s'assurer de la performance finale. Faire progresser leur nombre permet d'assurer la progression du nombre de projets de rénovation BBC.



L'avis du Club Normand des Rénovateurs BBC

Depuis 3 ans, avec les différents partenaires du dispositif, nous avançons sur l'importante question de la rénovation énergétique globale performante.

Nous ne pouvons plus parler ici de problématique car si certains pensent encore qu'atteindre les niveaux de performance en rénovation relève de l'utopie, notre réalité quotidienne en région prouve que le sérieux, le travail, l'écoute et la remise en cause des modes opératoires amènent à des résultats très positifs.

Nous avons en effet déjà réalisé plus de 150 rénovations avec des performances qui sont toutes supérieures aux engagements et qui vont pour beaucoup bien au-delà, sur un bâti très diversifié de type conventionnel ou traditionnel représentatif de notre patrimoine Normand.

Le dispositif a grandement évolué en suivant la progression de tous ses acteurs. Nous avons ainsi tous capitalisé sur les différentes réalisations pour consolider nos expériences et confirmer notre expertise. C'était l'un des postulats de départ de ce dispositif ; l'expérimentation et la montée en compétences.

Cette phase expérimentale nous semble maintenant arrivée à son terme.

Nous sommes, maintenant, engagés dans une démarche de progrès permanent afin d'aller au-delà des objectifs et valeurs déjà très exigeantes. L'augmentation du nombre de demandes comme celle du nombre de rénovateurs nous indique que le marché est prêt, au moment même où les professionnels sont en pleine capacité de reproduire systématiquement les succès réalisés depuis 3 ans, quel que soit le type d'habitat.

L'intérêt que nous portent certains acteurs au niveau national, au-delà de nous conforter, vient nous rappeler le chemin que nous avons tous accompli en région. Dans ce domaine, les Normands sont clairement reconnus comme précurseurs.

Si nous continuons d'améliorer notre savoir-faire, nous ne devons pas omettre « le faire-connaître ». C'est primordial. Ce sont deux des missions du Club Normand des Rénovateurs BBC que nous avons constitué en fin d'année 2015.

Une nouvelle année s'annonce porteuse de promesses et encore plus dans le cadre de la structuration pour la massification de la rénovation énergétique en région avec le dispositif ELENA. Nous attendons ce cadre très structurant et ses pôles de

compétences (travaux, audit-conseil et bancaire) afin que les réponses concertées, apportées aux normands, reflètent les compétences de chacun en offrant aux clients une garantie de résultat dans un climat de confiance nécessaire aux projets.



LE POLE FINANCEMENT

Pour aider au montage des projets de rénovations thermiques des particuliers, la Région a engagé depuis 2013 un travail partenarial avec les réseaux bancaires.

La Banque Populaire de l'Ouest et le **Crédit Agricole Normandie** ont montré leur intérêt pour avancer au côté de la Région. Cela s'est traduit pour la BPO par un partenariat engagé dans le cadre du programme européen ELENA avec la Région et le Conseil départemental de la Manche. Les fonds européens serviront à structurer les acteurs de la rénovation énergétique et réaliser un certain nombre d'actions en matière de communication, d'adaptation des outils de type extranet...

Dans le cadre de ce programme, un **appel à partenariat auprès des établissements bancaires** a été lancé en juin 2015 pour faciliter le financement de la rénovation globale : avance du financement des travaux incluant la totalité des aides, prise en compte dans les capacités de remboursement de la réduction des charges énergétiques, facilité d'accès à l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)...

Un travail sera engagé avec ces partenaires en 2016 pour élaborer un fonds financé partiellement par le FEDER qui permettra de lever les blocages liés au financement.

La Caisse des dépôts et consignations

La Région a associé depuis le début des travaux la Caisse des dépôts qui apporte sa contribution sur le sujet du financement.

Elle va aider la Région dans l'analyse des offres qui seront proposées par les partenaires bancaires et va favoriser la mise en place d'une représentation pour le pôle financement (aide juridique).

Dans le cadre de la réflexion sur la structuration juridique des acteurs des trois pôles, la Caisse des dépôts propose dans un premier temps la mise en place d'une charte partenariale.

La valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Depuis le 1^{er} janvier 2013, 22 projets de rénovation ont bénéficié de la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie via un partenariat entre la Région et la société Capital Energy. Cela représente un volume moyen de 1 GWh cumac et une valorisation moyenne de 2 300 € par dossier. Un montant total de 50 127 € est actuellement validé par Capital Energy au vu des dossiers des particuliers.

La valorisation étant dépendante du cours Emmy, elle est fluctuante. Le partenariat actuel ne donne pas satisfaction aux conseillers car ils ne peuvent pas communiquer sur la somme réelle qu'ils obtiendront in fine. La Région regarde comment mieux valoriser la valeur des CEE en 2016.

Etat d'avancement au 30 juin 2016 :

3 partenariats en cours qui vont être relancés à l'échelle normandes

Objectif 2016 :

Concrétiser au moins 3 partenariats bancaires répondant aux critères suivants :

- Offre de financement comprenant au minimum l'avance de financement des aides et l'éco-PTZ
- Présence active d'un représentant à au moins 2 réunions annuelles d'échange avec les acteurs de la structuration

LES AUTRES PARTENAIRES

Le **CRIEC** (Centre Régional d'Information Economique et de Concertation de la construction et des travaux publics de Basse-Normandie) restitue les données des dispositifs de la Région dans le cadre de l'édition du bilan annuel de la construction durable.

L'ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Eco-construction) accompagne les particuliers et les rénovateurs dans le cadre de l'utilisation d'éco-matériaux.

Professions Bois, l'interprofession de la filière bois relaie le principe du rénovateur auprès de ses adhérents. En effet, 20 % des rénovateurs BBC sont des constructeurs spécialisés dans le bois.

Implication et sensibilisation des collectivités

Les élus régionaux ont rencontré fin 2013 et début 2014 les conseils départementaux et les agglomérations pour présenter l'objectif de la structuration régionale (décidée en Assemblée plénière de décembre 2013), complémentaire de leurs actions.

Les élus du Conseil départemental de la Manche ont répondu favorablement et un travail en complémentarité s'est instauré. Ce partenariat s'est traduit d'une part, par la mise en place de la convention ELENA entre la BPO, la Région et le Conseil départemental de la Manche et d'autre part, par la mise en place d'un dispositif « Planète Manche rénovation » complémentaire au dispositif chèque éco-énergie et qui s'appuie sur la structuration régionale.

Les autres conseils départementaux ont montré leur intérêt sans pour autant concrétiser des actions.

Cherbourg, Alençon et Caen: le dispositif est désormais bien connu de ces collectivités, qui souhaiteraient en bénéficier pour l'habitat individuel collectif. Il serait alors nécessaire de construire un schéma

adapté intégrant d'autres acteurs tel que les syndicats de copropriété, les conseils syndicaux...

Les collectivités bénéficiaires des OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat): les opérateurs de l'amélioration de l'habitat, partenaires de la structuration, informent ces territoires de la complémentarité des dispositifs d'aide ANAH et chèque éco-énergie. Ils font part également de l'importance de la structuration régionale et du dispositif « Rénovateurs BBC ».

Les collectivités qui ont mis en place des permanences délocalisées HSD: les conseillers EIE, partenaires de la structuration, informent les territoires sur le dispositif chèque éco-énergie, la structuration régionale et le principe du rénovateur BBC.

Les Pays et les Parcs Naturels Régionaux

La Région organise des réunions départementales afin d'informer ces acteurs de l'enjeu de la rénovation énergétique et explique son dispositif ainsi que la structuration en cours de constitution.

→ En 2016, les collectivités auront la possibilité via le site extranet d'avoir la liste des dossiers chèque éco-énergie de leur territoire.

Autres interventions au plan National

Plusieurs interventions ont été réalisées en 2015 et au premier semestre 2016 à la demande :

- du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
- du Plan Bâtiment Durable national
- du PBD Rhône-Alpes
- de l'association AMORCE
- du CLER

- de Vesta Conseil & Finance qui accompagne les collectivités dans leur politique d'efficacité énergétique

Le Département de la Manche

Fin 2014, le Département de la Manche a voté le dispositif « Planète Manche rénovation », soutien en faveur des projets de rénovation globale des habitations individuelles utilisées en résidence principale (propriétaires occupants ou bailleurs) et situées sur le territoire de la Manche.

Cette aide complémentaire au dispositif Régional est basée sur un triplement des certificats d'économie d'énergie pouvant être valorisés par les travaux d'amélioration énergétiques. Elle peut être portée à 25 % des dépenses éligibles, dans la limite de 50 000 €, soit un soutien maximum de 12 500 € pour des projets de rénovation innovants en matière architecturale ou de nouvelles technologies. L'attribution de l'aide est conditionnée à l'accompagnement des porteurs du projet par le CAUE 50 dans le cadre d'une mission de service public de conseil architectural et énergétique aux particuliers.

Après 18 mois de mise en place du dispositif (les premiers projets ont été présentés en juillet 2015), 88 dossiers ont été instruits, 733 000 € d'aides ont été votées pour 4 346 000 € de dépenses éligibles. Le montant moyen de l'aide est de 8 600 € par dossier, soit 16 % d'aide.

Sur ces 88 dossiers, 27 projets sont en rénovation BBC et ont obtenu, en plus des aides du Département, celles de la Région.

Pour certains projets, cet effet « cumulatif » permet de faire évoluer des rénovations partielles vers des rénovations BBC comme c'est le cas pour ce projet à Cherbourg-en-Cotentin.

Avant

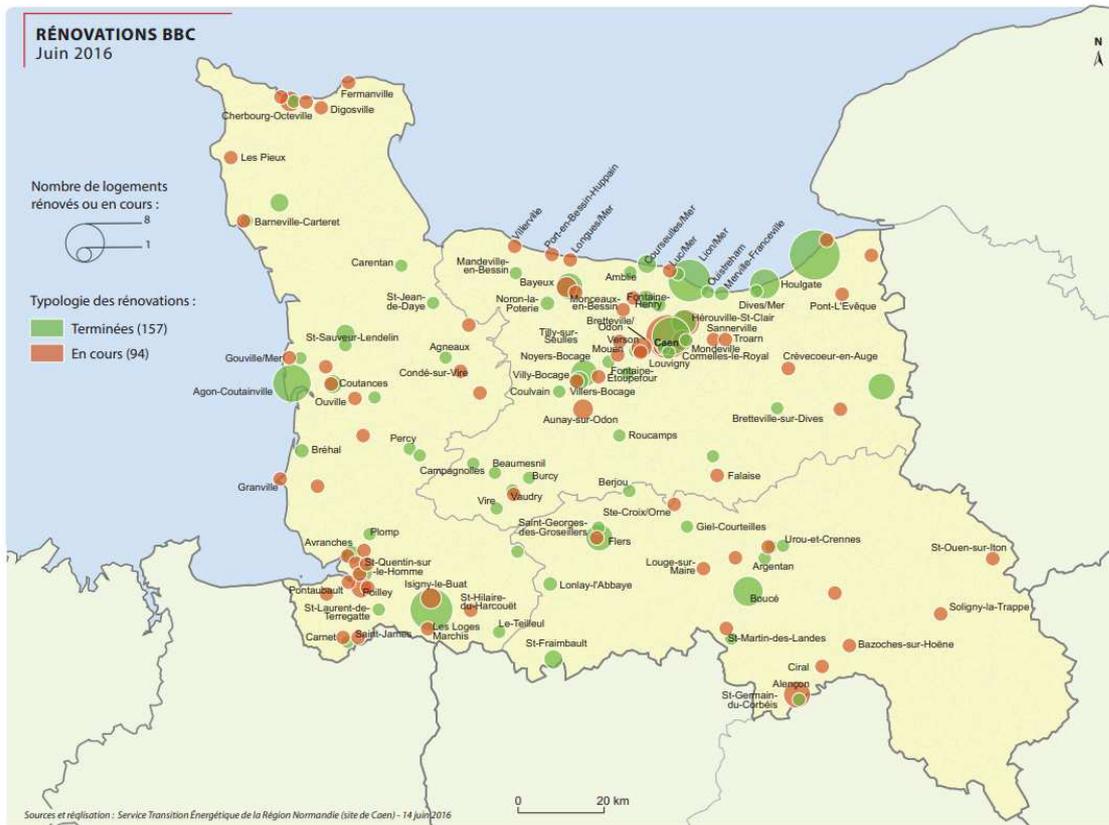


Après



CARTOGRAPHIE

Situation des rénovations BBC depuis 2012



Localisation des rénovateurs



Evolution du dispositif

Les Elus souhaitent la mise en place dès novembre 2016 d'un dispositif unique dématérialisé à l'attention de tous les Normands. Ainsi les conventionnements « auditeur » et « rénovateur BBC » vont être proposés aux professionnels dès le mois de septembre 2016.

Courant octobre les modalités d'aide seront connues et pourront être communiquées à tous les partenaires et conseillers. Des réunions d'informations seront programmées et des courriers seront envoyés pour informer les particuliers ou les entreprises concernés.

LA RÉGION VOUS AIDE

Rénovez votre maison
économisez sur vos factures d'aujourd'hui et de demain... C'est facile !



chèque eco-énergie
BASSE-NORMANDIE

Jusqu'à 9 200 € pour vos travaux



* PLUS D'INFOS ET LES CONDITIONS D'OBTENTION DES AIDES SUR <http://cheque-eco-energie-basse-normandie.adequation.com>

RÉGION BASSE NORMANDIE  LA RÉGION, C'EST VOUS.



En partenariat avec

